



Confédération paysanne  
Nouvelle-Aquitaine

Syndicats pour une agriculture paysanne et la défense de ses travailleurs

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**  
**Le 01.03.2024**

**RETARD DE PAIEMENT PAC :  
MAIS DE QUI SE MOQUE T-ON ?**

La Confédération paysanne vient d'apprendre que, contrairement aux annonces gouvernementales faites lors des manifestations agricoles du mois dernier, certain·es paysan·nes ne seront pas payé·es en temps et en heure par l'État.

Alors que le premier ministre avait déclaré que l'ensemble des aides PAC devrait être versé sur le compte des paysan·nes au plus tard au début du mois de mars, nous apprenons que « pour des raisons informatiques » il sera impossible de régler les aides destinées aux petits maraîchers, à l'agriculture biologique et aux MAEC, avant la fin du mois d'avril !

Une fois de plus, la réalité du terrain ne correspond pas aux annonces pourtant attendues par toutes et tous !

Ce n'est pas aux paysan·nes de faire des avances de trésorerie, surtout quand certains taux d'emprunt de court terme atteignent les 6,5 % !

**N'y a-t-il pas eu assez de fumier déversé devant les préfectures ?**

Frédéric LASCAUD, porte-parole : 06 71 05 28 36